

RÉGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2025 / 2026

CARABINE ISSF

AVERTISSEMENT

Selon certaines situations nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, telles que les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde et les Championnats d'Europe.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Olympiques pour le pistolet.

Il convient en effet de :

- Définir les termes relatifs aux sélections
- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2025 / 2026
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

LEXIQUE RELATIF AUX SÉLECTIONS

Équipe de France :

Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la Fédération, représentant ponctuellement la Nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la Fédération Internationale.

Championnat de référence :

Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décernée un Titre (Jeux Olympiques et Paralympiques, Championnat du Monde et d'Europe, Jeux Européens).

Compétition internationale :

Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun Titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix, ...). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des athlètes dans l'optique des Championnats de référence.

Modalités et Règles de sélection :

Ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des athlètes, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve donnée.

Épreuve d'évaluation nationale :

Situation de référence permettant d'évaluer les qualités des athlètes, à partir de la mesure et de l'observation effectuées par les entraîneurs référents.

Point de références internationales mondiales :

Point moyen réalisé lors des Championnats (ou compétitions) de référence équivalent au cours des 24 derniers mois.

Ce point de référence est évolutif au cours de la saison au fur-et-à-mesure des nouveaux championnats.

Classement scratch :

Un classement scratch est un système de classement où les participants sont classés en fonction de leurs performances globales sans tenir compte de leur catégorie. Dans un classement scratch, tous les participants sont évalués sur un pied d'égalité, et le classement final est déterminé par les résultats bruts obtenus par chaque concurrent.

Comité de sélection :

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/ 2026

Pour cette saison, les objectifs sont les suivants :

OBJECTIFS 2026 - SENIORS ET DAMES				
Championnat du Monde 10m & 50m	Doha	QAT	01/11/2026	15/11/2026
Championnat d'Europe 50m	Osijek	CRO	06/05/2026	11/05/2026
OBJECTIFS 2026 – U21				
Championnat du Monde U21 10m & 50m	Suhl	ALL	16/06/2026	26/06/2026
Championnat d'Europe U21 50m	Osijek	CRO	10/05/2026	18/05/2026
OBJECTIFS 2026 – U18				
Championnat d'Europe 50m	Tallin	EST	21/08/2026	31/08/2026

Ces échéances constituent les rendez-vous internationaux majeurs de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES **DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE**

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant

Le Comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des **résultats**, de **l'état d'esprit** et du **comportement** de chaque athlète. Il est souverain dans ses choix. Les débats se déroulent à huis clos et leur nature est confidentielle.

Il appartient aux Directeurs de discipline en relation avec les entraîneurs référents, de proposer au Comité de sélection une liste argumentée d'athlètes pour chaque Championnat de référence.

En cas de conditions particulières, défavorables à l'établissement des performances demandées, le Comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une sélection en Championnat de référence.

La sélection des athlètes ayant réalisé les Points de références internationales Européennes ou Mondiales en fonction du Championnat considéré fera l'objet d'une étude par le Comité de sélection.

La réalisation des points de références internationales européennes et mondiales **n'ouvre pas un droit à la sélection**, mais constitue un prérequis pour une étude en Comité de sélection.

MODALITÉS ET RÈGLES DE SÉLECTION

Organisées régulièrement, ces étapes évaluatives sont placées en fonction du calendrier international de façon à offrir aux athlètes la possibilité de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux Championnats de référence auxquels ils seraient sélectionnés.

Les règles de sélection sont établies afin de garantir un cadre clair et cohérent tout en s'appuyant sur les références internationales.

Ces revues d'effectifs permettront à chaque étape d'évaluer le niveau de nos athlètes français.

Le calendrier international étant particulièrement chargé, les performances des athlètes retenus en compétitions internationales au même moment qu'une épreuve d'évaluation nationale, pourront être prises en compte pour une sélection en Championnat de référence.

Des équipes mixtes ne seront présentées que dans les épreuves olympiques et seront composées selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel.

L'inscription d'une équipe (Team match) ne se fera que pour les Championnats de référence, dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

EVALUATIONS NATIONALES N°3 CNTS – DU 23 AU 27 MARS 2026 CARABINE 10M ET 50M

Organisée en Mars, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

Championnat d'Europe Senior 50m (OSIJEK – CRO) du 06 au 13 mai 2026
Coupe du Monde Senior/Dame (MUNICH – GER) du 24 au 31 mai 2026

Championnat d'Europe U21 50m (OSIJEK – CRO) du 14 au 21 mai 2026
Championnat du monde U21 10/50m (SUHL - GER) du 16 au 26 juin 2026

MODALITÉS DE SÉLECTION

Catégorie :

Senior - Dames
U21 Filles – U21 Garçons

Critères d'accès :

- Sur proposition des Entraîneurs Nationaux sur la base des résultats obtenus sur un minimum de 3 compétitions sur les 12 mois glissants précédents.

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs et deux finales seront organisés selon les modalités suivantes :

- Match 1 (M1) + Finale 1 (F1)
- Match 2 (M2) + Finale 2 (F2)

A l'issue de chaque match, un classement sera établi dans tous les épreuves.

Finales :

À 10 mètres, les 16 premiers du classement Scratch de chaque épreuve auront accès à une finale.

Les finales se tirent selon les règles ISSF soit 24 coups et des éliminations à partir du 12^{ème} coup ou les deux athlètes ayant le moins bon score seront éliminés, ainsi de suite jusqu'au 24^{ème} coup.

À chaque élimination, les deux athlètes éliminés seront classés selon leur score respectif.

A 50 mètres, les 16 premiers du classement Scratch de chaque épreuve auront accès à une finale.

Les finales se tirent selon les **NOUVELLES règles ISSF** soit 35 coups et des éliminations à partir du 30^{ème} coup ou les quatre athlètes ayant le moins bon score seront éliminés, puis au coup par coup deux athlètes seront éliminés jusqu'au 35^{ème} coup.

À chaque élimination, les deux athlètes éliminés seront classés selon leur score respectif.

Contrôle des armes et des équipements :

Le contrôle des armes et des équipements sera **OBLIGATOIRE**.

Les **NOUVELLES règles ISSF** seront appliquées, ce qui implique des changements concernant l'équipement.

Tous les athlètes doivent passer le contrôle du matériel **AVANT** le début du premier match. Dans chaque relais, un certain nombre d'athlètes seront sélectionnés au hasard pour un contrôle après la compétition. Si le matériel ne passe pas au contrôle, l'athlète devra l'ajuster et le faire vérifier à nouveau le même jour afin de pouvoir tirer lors du deuxième match.

Il sera possible de tester les équipements pendant les périodes d'entraînement.

RÈGLES PARTICULIÈRES

Les catégories U16 & U18 peuvent se surclasser et tirer en U21, et peuvent prétendre à une qualification en catégorie U21 sur le CDE 50m à Osijek (CRO).

En raison d'un calendrier chargé, seul.e.s les U16/U18/U21 non qualifié.e.s au CDE U21 à 50m, peuvent se surclasser et tirer en Seniors et Dames, et peuvent prétendre à une qualification en catégorie Seniors et Dames sur la Coupe du Monde de Munich (GER) dans l'épreuve à 10m.

Des équipes mixtes ne seront présentées que dans les épreuves olympiques.

La composition de ces équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe (Team match) ne se fera que pour les Championnats de référence, dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

Afin de répondre aux exigences stratégiques de la FFTir et aux besoins spécifiques de chaque équipe, les entraîneurs nationaux pourront proposer des **surclassements de catégorie** pour les tireurs ayant réussi les prérequis.

POINTS DE REFERENCE ET CLASSEMENT

À partir de l'**EN 3**, le système de sélection évolue vers un **classement annuel**, visant à évaluer les athlètes sur la régularité de leurs performances dans le temps, et non uniquement sur un résultat ponctuel.

1. Système de points par match

Chaque match est évalué sur un total de **100 points**, répartis comme suit :

- **70 points maximum pondéré en fonction du score obtenu sur le match de qualification**
- **30 points maximum pondéré en fonction de la place obtenue sur la finale**

La somme de ces 100 points constitue le **Score de Réussite** du match.

Le détail précis de l'attribution des points est défini dans le document de référence du système ci-dessous.

Attention : les points de performances sont **susceptibles d'adaptations et d'ajustements**, afin de garantir une équité et une adéquation avec les performances internationales.

Points PERFORMANCE 10m :

10m Dames		10m Hommes		10m U21 Filles		10m U21 Garçons	
632,5	70,0	632,5	70,0	631,5	70,0	629,5	70,0
632,0	68,0	632,0	68,0	631,0	68,0	629,0	68,0
631,5	67,0	631,5	67,0	630,5	67,0	628,5	67,0
631,0	66,0	631,0	66,0	630,0	66,0	628,0	66,0
630,5	63,0	630,5	63,0	629,5	63,0	627,5	63,0
630,0	60,0	630,0	60,0	629,0	60,0	627,0	60,0
629,5	56,0	629,5	56,0	628,5	56,0	626,5	56,0
629,0	52,0	629,0	52,0	628,0	52,0	626,0	52,0
628,5	47,0	628,5	47,0	627,5	47,0	625,5	47,0
628,0	42,0	628,0	42,0	627,0	42,0	625,0	42,0
627,5	37,0	627,5	37,0	626,5	37,0	624,5	37,0
627,0	34,0	627,0	34,0	626,0	34,0	624,0	34,0
626,5	33,0	626,5	33,0	625,5	33,0	623,5	33,0
626,0	32,0	626,0	32,0	625,0	32,0	623,0	32,0
625,5	30,4	625,5	30,4	624,5	30,4	622,5	30,4
625,0	30,0	625,0	30,0	624,0	30,0	622,0	30,0
624,5	25,0	624,5	25,0	623,5	25,0	621,5	25,0
624,0	20	624,0	20	623,0	20	621,0	20
623,5	14	623,5	14	622,5	14	620,5	14
623,0	8,0	623,0	8,0	622,0	8,0	620,0	8,0

Points PERFORMANCE 50m

50m 3 positions Dames		50m 3 positions Hommes		50m 3 positions U21 Filles		50m 3 positions U21 Garçons	
589	70,0	590	70,0	587	70,0	587	70,0
588	69,0	589	69,0	586	68,0	586	68,0
587	68,0	588	68,0	585	66,0	585	66,0
586	64,0	587	64,0	584	60,0	584	60,0
585	60,0	586	60,0	583	53,0	583	53,0
584	54,0	585	54,0	582	42,0	582	42,0
583	46,0	584	46,0	581	30,0	581	30,0
582	38,0	583	38,0	580	23,6	580	23,6
581	28,0	582	28,0	579	17,8	579	17,8
580	16,0	581	16,0	578	12,8	578	12,8
579	6,0	580	6,0	577	8,4	577	8,4
				576	4,4	576	4,4
				575	1,0	575	1,0

Points FINALE :

FINALE	
1er	30 Points
2e	28 Points
3e	26 Points
4e	18 Points
5e	16 Points
6e	14 Points
7e	12 Points
8e	10 Points

2. Calcul du Classement Annuel

Le **Classement Annuel** correspond :

- À la somme des Scores de Réussite obtenus au cours des **12 derniers mois glissants**,
- Appliquée à un **coefficient temporel**

Systeme de coefficient temporel :

- Les **4 derniers mois** comptent à **100 %**
- De 4 à 12 mois, la valeur diminue **linéairement jusqu'à 0**
- Les scores datant de plus de 12 mois ne sont plus pris en compte

Ce mécanisme permet :

- De valoriser les performances récentes,
- De refléter la **forme actuelle** de l'athlète.

Une actualisation du classement annuel sera publiée la semaine avant les Évaluations Nationales.

3. Pondération selon l'importance des compétitions

Les compétitions sont classées par niveau d'importance :

- Les **compétitions internationales** ont une pondération plus élevée
- Les **compétitions nationales/locales** ont une pondération inférieure

Type de Match	Coefficient
LOC – Local (départ.Rég.GP France)	0,5
CDF – Championnat de France	1
EN – Évaluations nationales	2
INT – Compétitions internationales (Hungarian/Polish/Meyton Cup /Berlin/Pforzheim/Alpen Cup/Rifle Trophy/Jeux méditerranéens)	2
GP – Grand Prix (Ruse/HN Cup/GP Libération/Hopes)	3
U16/U18 CDE – Championnat d'Europe U16/U18	
U21 CDE – Championnat d'Europe U21	3
CDE – Championnat d'Europe	3
JE – Jeux Européens	3
U21 CM – Coupe du monde U21	4
CM – Coupe du monde	4
FCM – Finale des coupes du monde	4
U21 CDM – Championnat du monde U21	5
CDM – Championnat du monde	5
JO – Jeux Olympiques	5

Ce système met l'accent sur la performance lors des compétitions internationales. Une contre-performance à ce niveau peut impacter davantage le Score de Réussite global.

4. Éligibilité des athlètes

Sur la base du Classement Annuel, les athlètes sont répartis en trois catégories :

Catégorie 1 – Proposition directe au comité de sélection

- Athlètes avec un **score ≥ 70 % AVANT l'Évaluation**

Catégorie 2 – Éligibles après l'Évaluation

- Athlètes avec un **score ≥ 30 % APRÈS les matchs d'Évaluation** ayant réalisé du **pré requis de qualification**

Catégorie 3 – Non éligibles après l'Évaluation

- Athlètes avec un **score < 30 % APRÈS les matchs d'Évaluation** ne sont **pas éligibles**.

Toutefois, leurs résultats contribuent à améliorer leur Score de Réussite pour les sélections futures.

Pré-requis S/D à réaliser aux EN				
	10M		50M	
	SENIOR	DAME	SENIOR	DAME
CDE Osijek	/	/	587	586
CM Munich	629,0	629,0	587	586

Pré-requis U21 à réaliser aux EN				
	10M		50M	
	U21 G	U21 F	U21 G	U21 F
CDE Osijek	/	/	583	583
CDM Suhl	625,5	627	584	584

5. Condition minimale de participation

Chaque athlète doit disposer d'un minimum de **5 scores valides** sur la période de référence pour pouvoir être sélectionné.

6. Objectifs du système

Ce système a pour objectifs :

- D'évaluer la performance des athlètes **sur la durée** ;
- De valoriser la **régularité et la progression** ;
- De refléter la **forme actuelle** ;
- D'encourager la performance dans les compétitions majeures ;
- D'offrir un cadre clair permettant aux athlètes d'accéder aux catégories supérieures.

Ce système est **susceptible d'être adapté ou réajuster**, afin de garantir une équité et une adéquation avec les objectifs de performance et de développement des athlètes.

***La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées***

**JEUX MEDITERRANÉENS
TARANTO – Italie
DU 21 août au 3 septembre 2026
CARABINE 10 mètres
SENIORS/DAMES**

MODALITÉS DE SÉLECTION

Catégorie :

Seniors / Dames

Épreuves concernées :

- Carabine 10 mètres Hommes
- Carabine 10 mètres Dames
- Carabine 10 mètres Équipe mixte

Critères d'accès :

- Deux athlètes par épreuve individuelle seront sélectionnés par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) sur proposition de la FFTIR et des entraîneurs nationaux.

- Des équipes mixtes pourront être présentées si des athlètes hommes et femmes sont sélectionnés dans des épreuves en individuel.

La composition de ces équipes mixtes (2 maximum) sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel.

- Des athlètes des catégories inférieures (U21/U18/U16) peuvent prétendre à une sélection s'ils répondent aux exigences de performance demandée.

- Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.
- L'encadrement proposera une liste argumentée de sélectionnables au comité de sélection.
- Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats réalisés au cours de la saison sportive, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

***La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées***